

Ville de Pully

Municipalité

Direction administration générale,
finances et affaires culturelles

**Préavis No 9 - 2008
au Conseil communal**

Comptes année 2007

7 mai 2008

Table des matières

1. PREAMBULE	3
2. ANALYSE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	4
2.1 LES CHARGES MAITRISABLES.....	4
2.2 LES CHARGES NON MAITRISABLES	10
2.2.1 INTERETS PASSIFS.....	13
2.2.2 REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS A DES COLLECTIVITES ...	14
2.3 LES CHARGES INTERNES	18
2.3.1 ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX.....	20
2.4 ANALYSE DES CHARGES - RECAPITULATION	22
3. ANALYSE DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT	23
3.1 LES REVENUS FISCAUX	23
3.1.1 IMPOTS SUR LE REVENU ET SUR LA FORTUNE.....	24
3.1.2 IMPOT SPCECIAL SUR LES ETRANGERS.....	27
3.1.3 IMPOT SUR LE BENEFICE DES SOCIETES.....	28
3.1.4 DROITS DE MUTATION	29
3.1.5 IMPOTS SUR LES SUCCESSIONS ET SUR LES DONATIONS.....	29
3.1.6 PART SUR L'IMPOT SUR LES GAINS IMMOBILIERS	30
3.2 LES REVENUS NON FISCAUX	31
3.3 LES REVENUS INTERNES.....	32
3.4 ANALYSE DES REVENUS - RECAPITULATION	34
4. ANALYSE DES CHARGES ET DES REVENUS - RECAPITULATION.....	36
5. AUTOFINANCEMENT.....	37
6. CONCLUSIONS	38

Comptes année 2007

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1. Préambule

L'établissement des comptes annuels 2007 a été exécuté conformément au règlement sur la comptabilité des communes et au plan comptable qui en fait partie intégrante.

Le résultat de l'année 2007 a été marqué par le décompte final sur la péréquation 2006. En effet, on constate un important écart entre le budget 2007 et les comptes :

Tableau comparatif des charges et des revenus entre les comptes 2007 et le budget 2007 :

	Comptes 2007	Budget 2007	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Total des charges, sans les éléments exceptionnels	118'220'031.64	117'353'338.00	866'693.64	0.7%
Total des revenus, sans les éléments exceptionnels	-123'517'102.31	-116'801'410.00	-6'715'692.31	-5.7%
Résultat (+) Déficit (-) Bénéfice, sans retour décompte final péréquation 2006	-5'297'070.67	551'928.00	-5'848'998.67	
Décompte final sur la péréquation 2006	-5'291'842.20	0.00	-5'291'842.20	
Résultat (+) Déficit (-) Bénéfice	-10'588'912.87	551'928.00	-11'140'840.87	

On constate ainsi que le total des charges réalisé dans le cadre du bouclage des comptes 2007, sans l'effet du décompte final de la péréquation 2006, est très proche de celui qui a été prévu lors de l'élaboration du budget 2007.

Au niveau du total des revenus, on observe que ces derniers sont supérieurs de 5.7% par rapport à ceux qui avaient été prévus dans le cadre du budget 2007. Cette progression importante des revenus communaux s'explique par des recettes fiscales et des prélèvements sur des fonds et financements spéciaux plus importants que prévus.

Tableau comparatif des charges et des revenus entre les comptes 2007, le budget 2007, les comptes 2006 et les comptes 2005 :

	Comptes 2007	Budget 2007	Comptes 2006	Comptes 2005
Total des charges	112'928'189.44	117'353'338.00	123'651'771.01	118'704'612.29
Total des revenus	-123'517'102.31	-116'801'410.00	-123'771'365.51	-113'482'242.65
Résultat (+) Déficit (-) Bénéfice	-10'588'912.87	551'928.00	-119'594.50	5'222'369.64
Attribution bénéfice à amortissement découvert	10'588'912.87	0.00	119'594.50	0.00
Résultat (+) Déficit (-) Bénéfice	0.00	551'928.00	0.00	5'222'369.64

L'excédent de revenus (bénéfice) ainsi réalisé sur l'exercice 2007 de CHF 10'588'912.87 doit être utilisé afin d'amortir une partie du découvert figurant à l'actif du bilan communal. Ce poste se présente de la manière suivante :

- Compte 9190.200.00 – Découvert – Solde au 01.01.2007 CHF 16'298'212.27
- Compte 9190.200.00 – Découvert – Virement bénéfice 2007 CHF (10'588'912.87)
- **Compte 9190.200.00 – Découvert – Solde au 31.12.2007 CHF 5'709'299.40**

2. Analyse des charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement peuvent être distinguées en trois catégories :

- les charges maîtrisables
- les charges non maîtrisables
- les charges internes

2.1 Les charges maîtrisables

Ce sont celles sur lesquelles la Municipalité exerce un véritable contrôle et peut ainsi prendre des mesures appropriées afin de les contenir dans des proportions acceptables.

Les charges maîtrisables sont composées des éléments suivants :

- charges relatives aux autorités et au personnel
- charges relatives aux biens, aux services et aux marchandises
- charges relatives aux aides et aux subventions octroyées

Tableau comparatif des charges maîtrisables entre les comptes 2007 et le budget 2007 :

Intitulé	Comptes 2007	Budget 2007	Ecart	Ecart (en %)
Autorités et personnel	28'246'208.88	28'786'865.00	-540'656.12	-1.9%
Biens, services et marchandises	21'525'001.79	22'965'675.00	-1'440'673.21	-6.3%
Aides et subventions	3'950'737.76	4'593'200.00	-642'462.24	-14.0%
TOTAL DES CHARGES MAITRISABLES	53'721'948.43	56'345'740.00	-2'623'791.57	-4.7%

Il est intéressant de constater que, par rapport au budget 2007, les charges maîtrisables ont diminué d'environ CHF 2.6 millions, soit une baisse de 4.7%.

Les charges relatives aux autorités et au personnel sont légèrement inférieures à ce que prévoyait le budget 2007 (-1.9%). Cet écart est dû principalement à 3 raisons :

- Le budget 2007 prévoyait une indexation des salaires de 1% alors que les salaires de l'année 2007 ont été indexés à la hauteur de 0.5% ;
- L'année 2007 a été marquée par de nombreux départs au sein du personnel communal. Il n'a pas toujours été possible de remplacer les collaborateurs immédiatement, ce qui a provoqué des charges de personnel moins élevées que prévu ;
- Dans certains cas, les nouveaux collaborateurs ont été engagés avec des conditions salariales plus favorables pour notre Commune.

En ce qui concerne les achats de biens, de services et de marchandises, nous notons une baisse sensible de 6.3% par rapport à ce qui a été prévu lors de l'élaboration du budget 2007.

Durant l'année 2007, la Municipalité a poursuivi ses efforts dans le cadre des recherches d'économies. Ces derniers prévoient une diminution de charges pérennes d'environ CHF 546'000.00, dont environ CHF 440'000.00 concernent les achats de biens, services et marchandises :

Chapitres	Services	Montant Comptes 2007	Montant Budget 2007	Ecart	Plan d'économies	Solde
-----------	----------	----------------------	---------------------	-------	------------------	-------

100	Autorités	37'779.35	42'100.00	-4'320.65	0.00	-4'320.65
110	Secrétariat municipal	133'217.22	141'200.00	-7'982.78	6'000.00	-1'982.78
130	Service du personnel	4'027.95	4'300.00	-272.05	0.00	-272.05
140	Affaires générales	741'017.64	657'200.00	83'817.64	0.00	83'817.64
150	Bibliothèque communale	49'391.14	50'000.00	-608.86	0.00	-608.86
151	Culture et loisirs	10'946.48	10'200.00	746.48	0.00	746.48
170	Centre sportif de Rochettaz	105'612.15	119'400.00	-13'787.85	0.00	-13'787.85
171	Pully-Plage	315'238.88	284'800.00	30'438.88	0.00	30'438.88
172	Port de plaisance	43'844.70	42'900.00	944.70	4'800.00	5'744.70
173	Piscine couverte	91'610.65	82'600.00	9'010.65	2'700.00	11'710.65
190	Informatique	1'080'159.49	1'133'000.00	-52'840.51	38'400.00	-14'440.51
200	Comptabilité générale - Caisse	30'319.30	30'500.00	-180.70	3'000.00	2'819.30
210	Impôts	516'599.55	417'000.00	99'599.55	2'000.00	101'599.55
220	Service financier	3'995.43	8'000.00	-4'004.57	2'000.00	-2'004.57
221	Service financier – Eléments extraordin.	307.75	0.00	307.75	0.00	307.75
300	Domaines – Service admin. et technique	61'476.51	74'500.00	-13'023.49	0.00	-13'023.49
310	Terrains	50'275.20	42'200.00	8'075.20	0.00	8'075.20
320	Forêts	122'172.25	125'260.00	-3'087.75	0.00	-3'087.75
330	Vignes	172'181.81	198'400.00	-26'218.19	0.00	-26'218.19
350	Bâtiments locatifs	595'202.85	667'000.00	-71'797.15	4'000.00	-67'797.15
351	Bâtiments administratifs	1'209'362.89	1'388'900.00	-179'537.11	25'400.00	-154'137.11
410	Service technique (RAC)	73'233.70	141'200.00	-67'966.30	0.00	-67'966.30
420	Urbanisme et environnement	255'050.10	494'050.00	-238'999.90	134'050.00	-104'949.90
430	Routes	230'303.60	240'000.00	-9'696.40	0.00	-9'696.40
431	Voirie	282'266.85	404'700.00	-122'433.15	6'300.00	-116'133.15
432	Eclairage public	281'930.59	284'400.00	-2'469.41	0.00	-2'469.41
441	Parcs, promenades et cimetières	1'012'585.01	1'257'040.00	-244'454.99	63'700.00	-180'754.99
451	Ordures ménagères et déchets	1'042'056.25	1'024'900.00	17'156.25	4'800.00	21'956.25
460	Canalisations et épuration	138'822.19	150'000.00	-11'177.81	0.00	-11'177.81
470	Cours d'eau et rives du lac	11'249.20	15'000.00	-3'750.80	0.00	-3'750.80
500	Administration des écoles	5'014.50	10'000.00	-4'985.50	4'000.00	-985.50
510	Classes enfantines, primaires	137'338.40	95'800.00	41'538.40	8'800.00	50'338.40
511	Bibliothèque scolaire	23'951.27	26'300.00	-2'348.73	4'000.00	1'651.27
512	Bâtiments scolaires	701'306.63	788'300.00	-86'993.37	2'700.00	-84'293.37
513	Réfectoires scolaires primaires	81'485.70	84'700.00	-3'214.30	300.00	-2'914.30
514	Exploitation Collège Arnold Reymond	556'369.35	585'900.00	-29'530.65	0.00	-29'530.65
515	Exploitation Octogone	131'129.28	136'700.00	-5'570.72	1'000.00	-4'570.72
520	Enseignement secondaire	66'053.20	94'500.00	-28'446.80	16'000.00	-12'446.80
521	Réfectoire scolaire du secondaire	130'462.06	131'600.00	-1'137.94	0.00	-1'137.94
530	Prestations Psy & logopédistes scolaires	18'876.75	24'000.00	-5'123.25	0.00	-5'123.25
540	Office régional orientation scolaire et prof.	36'620.00	37'400.00	-780.00	0.00	-780.00
560	Service médical et dentaire	15'030.40	18'100.00	-3'069.60	700.00	-2'369.60
570	Camps scolaires (école à la montagne)	73'220.02	79'750.00	-6'529.98	400.00	-6'129.98
571	Camps de vacances aux Mosses	25'019.90	23'500.00	1'519.90	0.00	1'519.90
572	Camps de vacances aux Monts-de-Pully	8'928.55	19'300.00	-10'371.45	0.00	-10'371.45
580	Temples et cultes	36'672.65	66'300.00	-29'627.35	1'000.00	-28'627.35
600	Police – Administration	132'430.88	120'200.00	12'230.88	1'569.50	13'800.38
610	Corps de police et signalisation	348'645.26	431'400.00	-82'754.74	83'500.00	745.26
611	Horodateurs et macarons	21'948.85	23'000.00	-1'051.15	3'000.00	1'948.85
620	Office de la population	5'867.75	6'950.00	-1'082.25	0.00	-1'082.25
630	Police sanitaire hygiène	0.00	500.00	-500.00	0.00	-500.00
640	Service des inhumations	1'622.60	500.00	1'122.60	0.00	1'122.60
650	Défense contre l'incendie	54'618.79	62'800.00	-8'181.21	3'800.00	-4'381.21
660	Protection civile	24'583.47	65'200.00	-40'616.53	0.00	-40'616.53
700	A.I.A.S.	8'645.41	10'500.00	-1'854.59	0.00	-1'854.59
710	Service social communal	22'137.80	32'250.00	-10'112.20	10'400.00	287.80
740	Office du logement	711.40	2'400.00	-1'688.60	0.00	-1'688.60
750	Mesures du marché du travail	0.00	1'000.00	-1'000.00	0.00	-1'000.00
800	S.I. – Service administratif	61'220.95	78'300.00	-17'079.05	0.00	-17'079.05
810	Service des eaux - Compteurs	43'650.10	54'000.00	-10'349.90	0.00	-10'349.90
811	Service des eaux - Eau	1'511'548.11	1'698'000.00	-186'451.89	0.00	-186'451.89
812	Service des eaux – Réseau d'eau	505'083.21	326'450.00	178'633.21	0.00	178'633.21
820	Service électrique - Lampes	9'667.95	20'000.00	-10'332.05	0.00	-10'332.05
821	Service électrique - Compteurs	131'379.40	133'300.00	-1'920.60	0.00	-1'920.60
822	Service électrique – Energie électrique	7'437'584.00	7'770'000.00	-332'416.00	0.00	-332'416.00
823	Service électrique – Réseau électrique	453'940.52	376'025.00	77'915.52	0.00	77'915.52
	Totaux	21'525'001.79	22'965'675.00	-1'440'673.21	438'319.50	-1'002'353.71

Il est intéressant de constater que les économies réellement réalisées ont été plus importantes d'environ CHF 1.0 mio que ce que prévoyait le plan mis en place par la Municipalité. Néanmoins, la prudence doit rester de mise. En effet, une grande partie du million supplémentaire concerne des reports et non pas des économies pérennes.

Tableau comparatif des achats de biens, services et marchandises, sans les Services industriels, entre les comptes 2007 et le budget 2007 :

Intitulé	Comptes 2007	Budget 2007	Ecart	Ecart (en %)
Total des achats de biens, services et marchandises	21'525'001.79	22'965'675.00	-1'440'673.21	-6.3%
Total des achats de biens, services et marchandises des Services industriels	-10'154'074.24	-10'456'075.00	302'000.76	-2.9%
TOTAL DES ACHATS DE BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES, SANS LES SERVICES INDUSTRIELS	11'370'927.55	12'509'600.00	-1'138'672.45	-9.1%

Ainsi, si nous faisons abstraction des achats de biens, services et marchandises des Services industriels, nous remarquons qu'ils sont nettement inférieurs à ce que prévoyait le budget 2007 (-9.1%).

Les économies ainsi réalisées sont en majorité composées de reports de charges et concernent principalement les éléments suivants :

- entretien des bâtiments
- entretien des parcs et des zones de loisirs
- honoraires et prestations de service

Notons également une nette diminution des charges relatives aux aides et subventions (-14.0%) par rapport au budget 2007. Cette baisse provient en grande partie de la subvention versée par notre Commune à la Fondation pour l'enfance et la jeunesse. En effet, cette dernière a été créée le 1^{er} janvier 2007 et a repris à cette date, l'ensemble des structures d'accueil des enfants qui étaient précédemment gérées par l'Entraide familiale. De plus, la loi cantonale sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) est entrée en vigueur également le 1^{er} janvier 2007. Celle-ci a pour but d'encourager l'ouverture de nouvelles structures d'accueil par la création de réseaux. Lors de l'établissement du budget 2007, nous ne connaissions pas encore tous les paramètres inclus dans cette nouvelle loi. C'est pour cette raison que nous avons intégré les mêmes éléments que les années antérieures.

A l'heure actuelle, le Canton n'a encore reconnu aucun réseau. Néanmoins, il s'avère que le réseau de Pully devrait être l'un des premiers à obtenir la reconnaissance du Canton. Dans ce contexte, l'Etat de Vaud versera, pour l'année 2007, à la Fondation pour l'enfance et la jeunesse une subvention qui n'a pas été prévue dans le cadre de l'élaboration du budget.

De plus, lors de la reprise des différentes structures d'accueil, les montants relatifs aux subventions qui n'avaient pas été utilisées les années précédentes (fonds de roulement des structures d'accueil) ont été rapatriés dans la comptabilité communale et portés en déduction des subventions versées durant l'année 2007 :

Structures	Subventions versées en 2007	Retour sur subventions années antérieures	Subventions nettes versées en 2007	Subventions selon budget 2007	Ecarts (en CHF)	Ecarts (en %)
Nursérie La Tourterelle	251'052.21	-65'706.19	185'346.02	290'000.00	-104'653.98	-36.1%
Nursérie des Alpes	265'124.37	-37'347.09	227'777.28	299'000.00	-71'222.72	-23.8%
Garderie du Relais maternel	256'771.58	-69'577.54	187'194.04	295'000.00	-107'805.96	-36.5%
UAPE Les Copains	248'022.49	-49'019.85	199'002.64	280'000.00	-80'997.36	-28.9%
UAPE Les Alpes	181'851.73	-26'374.79	155'476.94	219'000.00	-63'523.06	-29.0%
Espace jeunes	237'491.66	-7'368.84	230'122.82	295'000.00	-64'877.18	-22.0%
Fondation enfance et jeunesse	67'989.31	0.00	67'989.31	10'000.00	57'989.31	579.9%
Totaux	1'508'303.35	-255'394.30	1'252'909.05	1'688'000.00	-435'090.95	-25.8%

Si nous faisons abstraction des retours sur les subventions des années antérieures, nous remarquons que la création de la Fondation pour l'enfance et la jeunesse, ainsi que l'entrée en vigueur de la LAJE au 1^{er} janvier 2007, ont eu pour conséquence une baisse des subventions communales pour les structures d'accueil des enfants d'environ CHF 180'000.00 par année.

Tableau comparatif des charges maîtrisables entre les comptes 2007 et les comptes 2006 :

Intitulé	Comptes 2007	Comptes 2006	Ecarts	Ecarts (en %)
Autorités et personnel	28'246'208.88	27'979'261.47	266'947.41	1.0%
Biens, services et marchandises	21'525'001.79	21'374'760.20	150'241.59	0.7%
Aides et subventions	3'950'737.76	4'308'615.64	-357'877.88	-8.3%
TOTAL DES CHARGES MAITRISABLES	53'721'948.43	53'662'637.31	59'311.12	0.1%

Par rapport à l'année 2006, les charges relatives aux autorités et au personnel ont augmenté d'environ 1.0%.

En ce qui concerne les charges relatives aux biens, services et marchandises, on constate une hausse de 0.7%, soit le niveau de l'inflation constatée durant l'année 2007.

Globalement, les charges maîtrisables sont au même niveau que celles qui ont été enregistrées dans le cadre des comptes 2006, ce qui démontre bien que les charges maîtrisables le sont et que grâce aux diverses mesures d'économies initiées par la Municipalité, elles sont extrêmement stables depuis plus de trois ans.

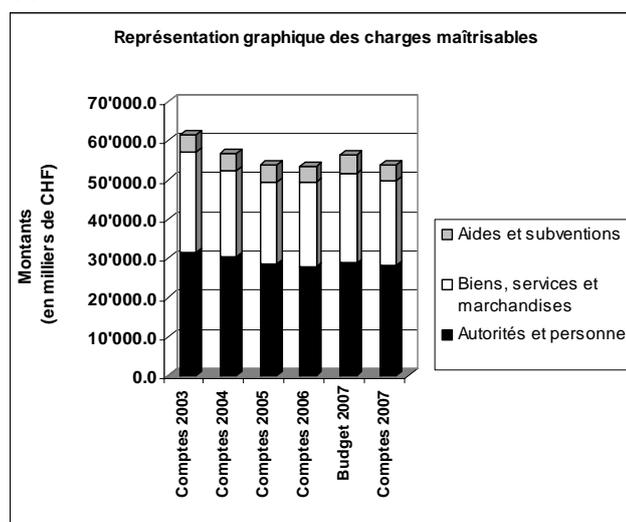
Tableau comparatif des charges maîtrisables entre les comptes 2007 et les comptes 2003 (année de référence par rapport au premier train d'économies) :

Intitulé	Comptes 2007	Comptes 2003	Ecart	Ecart (en %)
Autorités et personnel	28'246'208.88	31'543'806.95	-3'297'598.07	-10.5%
Biens, services et marchandises	21'525'001.79	25'601'680.95	-4'076'679.16	-15.9%
Aides et subventions	3'950'737.76	4'335'746.95	-385'009.19	-8.9%
TOTAL DES CHARGES MAITRISABLES	53'721'948.43	61'481'234.85	-7'759'286.42	-12.6%

On constate une baisse générale des charges maîtrisables par rapport à l'année 2003. En effet, les charges de personnel sont en net recul de 10.5%, les charges relatives aux biens, services et marchandises sont en très nette diminution de 15.9% et les aides et subventions sont également en baisse de 8.9%.

Ainsi, globalement, par rapport aux comptes 2003, on constate une diminution des charges maîtrisables d'environ CHF 7.8 mios, soit un très net recul de 12.6%. Ce très bon résultat, si de surcroît l'on tient compte d'une inflation de 4% pour cette période, est à mettre sur le compte des effets concrets découlant des diverses mesures d'économies qui ont été mises en place par la Municipalité. Ces dernières ont permis à notre Commune de réduire de manière sensible les charges maîtrisables et de les maintenir à ce niveau pendant plusieurs années, et ce, sans toucher de manière drastique aux prestations fournies à la population pulliérane.

Représentation graphique de la composition et de l'évolution des charges maîtrisables depuis l'année 2003 :



2.2 Les charges non maîtrisables

Ce sont celles sur lesquelles la Municipalité n'exerce pas un véritable contrôle. Par conséquent, ces charges ne peuvent pas faire l'objet de mesures de rationalisation des coûts.

Les charges non maîtrisables sont composées des éléments suivants :

- charges relatives aux intérêts passifs sur la dette de la Ville
- charges relatives aux amortissements sur les investissements
- charges relatives aux remboursements, aux participations et aux subventions à des collectivités publiques (reports de charges cantonales)

Tableau comparatif des charges non maîtrisables entre les comptes 2007 et le budget 2007 :

Intitulé	Comptes 2007	Budget 2007	Ecart	Ecart (en %)
Intérêts passifs	7'233'613.66	5'594'750.00	1'638'863.66	29.3%
Amortissements	3'453'350.32	2'875'000.00	578'350.32	20.1%
Remboursements, participations et subventions à des collectivités	39'390'937.89	44'780'915.00	-5'389'977.11	-12.0%
TOTAL DES CHARGES NON MAITRISABLES	50'077'901.87	53'250'665.00	-3'172'763.13	-6.0%

Nous observons une forte progression du niveau des intérêts passifs. Ce phénomène s'explique par la modification de la méthode de comptabilisation des intérêts courus. En effet, jusqu'en 2006, les intérêts courus étaient comptabilisés dans un fonds de réserve au bilan (9282.220.00) et dans un compte de fonctionnement intitulé « Attribution à la réserve pour intérêts courus sur emprunts » (compte 230.3806). Cette modification a pour but de montrer de manière plus transparente le niveau total des intérêts liés aux emprunts communaux. Auparavant, les intérêts courus étaient comptabilisés dans un fonds de réserve et par conséquent, ne figuraient pas avec les intérêts passifs. L'augmentation des intérêts passifs est entièrement compensée par la dissolution de la réserve pour intérêts courus sur emprunts (CHF 2'064'023.61).

Ainsi, les intérêts passifs communaux des deux dernières années se présentent de la manière suivante :

Libellés	Comptes 2007	Budget 2007	Comptes 2006	Comptes 2005
----------	--------------	-------------	--------------	--------------

Total des intérêts payés durant l'année	4'958'590.29	5'594'750.00	5'189'595.11	4'938'175.39
Variation des intérêts courus durant l'année	210'999.76	0.00	186'023.61	183'000.00
Total des intérêts passifs	5'169'590.05	5'594'750.00	5'375'618.72	5'121'175.39

Le budget 2007 prévoyait une augmentation de la dette communale d'environ CHF 10.0 mios. Il se trouve que, grâce aux bons résultats générés durant l'année 2007, notre Commune n'a pas eu besoin d'emprunter, ce qui a eu pour conséquence une stagnation du niveau des intérêts passifs.

Les amortissements accusent une forte progression de près de CHF 580'000.00 par rapport au budget 2007. Cette différence s'explique par deux amortissements d'objets qui n'étaient pas prévus lors de l'établissement du budget 2007 :

- Amortissement du montant total relatif au logiciel de facturation des Services industriels (CHF 306'007.95). Ce logiciel est utilisé depuis plus de deux ans et, suite au transfert de la clientèle électrique à Romande Energie Commerce, ce dernier sera beaucoup moins utilisé. C'est pour cette raison qu'il a été décidé d'amortir totalement ce logiciel.
- Amortissement de l'entier de notre participation dans le capital de GEDREL SA (CHF 496'410.00). Cette participation a été acquise en 1997 (selon préavis n° 11-1996). Le préavis prévoyait une participation de l'ordre de CHF 951'000.00. A ce jour, seul un peu plus de la moitié du capital a été libéré. Les statuts prévoient qu'à tout moment, GEDREL SA peut demander la libération du solde. De plus, cette participation a été comptabilisée au bilan sous la rubrique intitulée « *Subventions et participations à amortir* », ce qui n'a pas encore été le cas depuis 1997 car le crédit n'est pas encore bouclé. Dans ce contexte, nous avons décidé d'amortir la totalité du montant figurant au bilan tout en laissant le crédit ouvert dans le cas où GEDREL SA demanderait de libérer tout ou partie du solde.

Les remboursements, participations et subventions à des collectivités sont inférieurs à ce qui a été prévu dans le budget 2007 (-12.0%). Le montant total des charges péréquatives comptabilisé dans les comptes 2007 comprend les acomptes sur l'année 2007 ainsi que le décompte final sur l'année 2006. Or, il s'avère que ce dernier a été favorable pour la Ville de Pully d'environ CHF 5.3 mios. Par conséquent, ce montant a été enregistré en diminution des acomptes payés durant l'année 2007. Ce décompte très favorable est le résultat d'importantes recettes fiscales conjoncturelles sur le territoire de la Ville de Lausanne, ce qui a eu pour effet de diminuer de manière très substantielle la participation de notre Commune.

Tableau comparatif des charges non maîtrisables entre les comptes 2007 et les comptes 2006 :

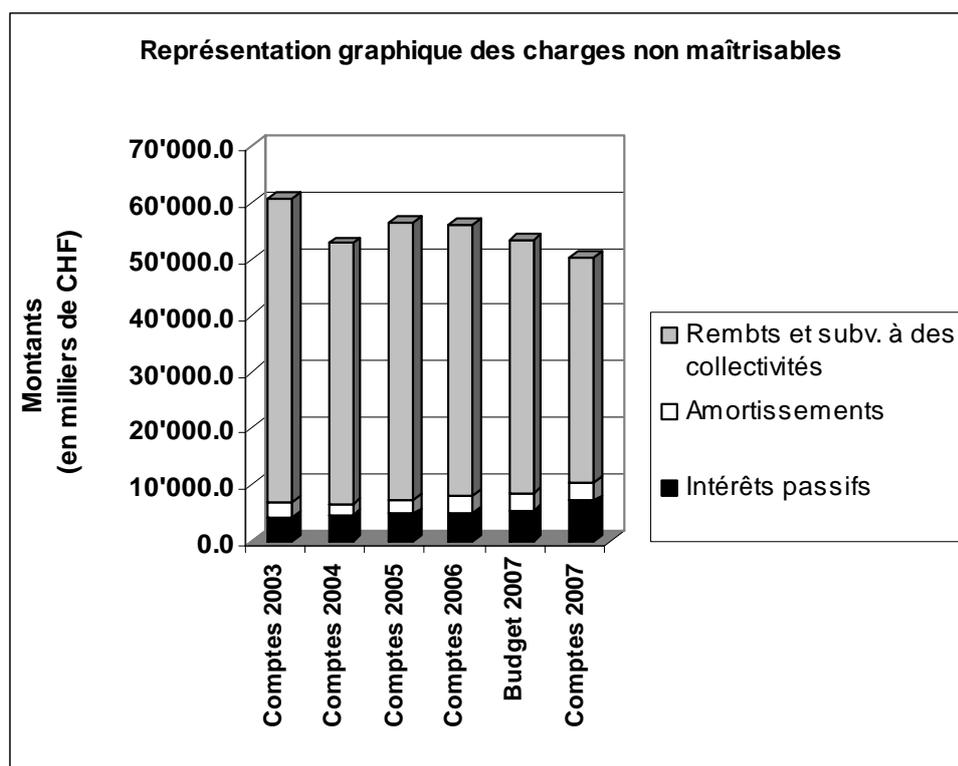
Intitulé	Comptes 2007	Comptes 2006	Ecart	Ecart (en %)
Intérêts passifs	7'233'613.66	5'189'595.11	2'044'018.55	39.4%
Amortissements	3'453'350.32	3'042'107.68	411'242.64	13.5%
Remboursements, participations et subventions à des collectivités	39'390'937.89	47'815'286.38	-8'424'348.49	-17.6%
TOTAL DES CHARGES NON MAITRISABLES	50'077'901.87	56'046'989.17	-5'969'087.30	-10.7%

Tableau comparatif des charges non maîtrisables entre les comptes 2007 et les comptes 2003 :

Intitulé	Comptes 2007	Comptes 2003	Ecart	Ecart (en %)
Intérêts passifs	7'233'613.66	4'354'449.48	2'879'164.18	66.1%
Amortissements	3'453'350.32	2'836'596.73	616'753.59	21.7%
Remboursements, participations et subventions à des collectivités	39'390'937.89	53'547'423.90	-14'156'486.01	-26.4%
TOTAL DES CHARGES NON MAITRISABLES	50'077'901.87	60'738'470.11	-10'660'568.24	-17.6%

La forte diminution des remboursements, participations et subventions à des collectivités par rapport aux comptes 2003 est due, en partie, à la bascule EtaCom qui a eu pour conséquence la liquidation du fonds de régulation EtaCom le 1^{er} janvier 2004.

Représentation graphique de la composition et de l'évolution des charges non maîtrisables depuis l'année 2003 :

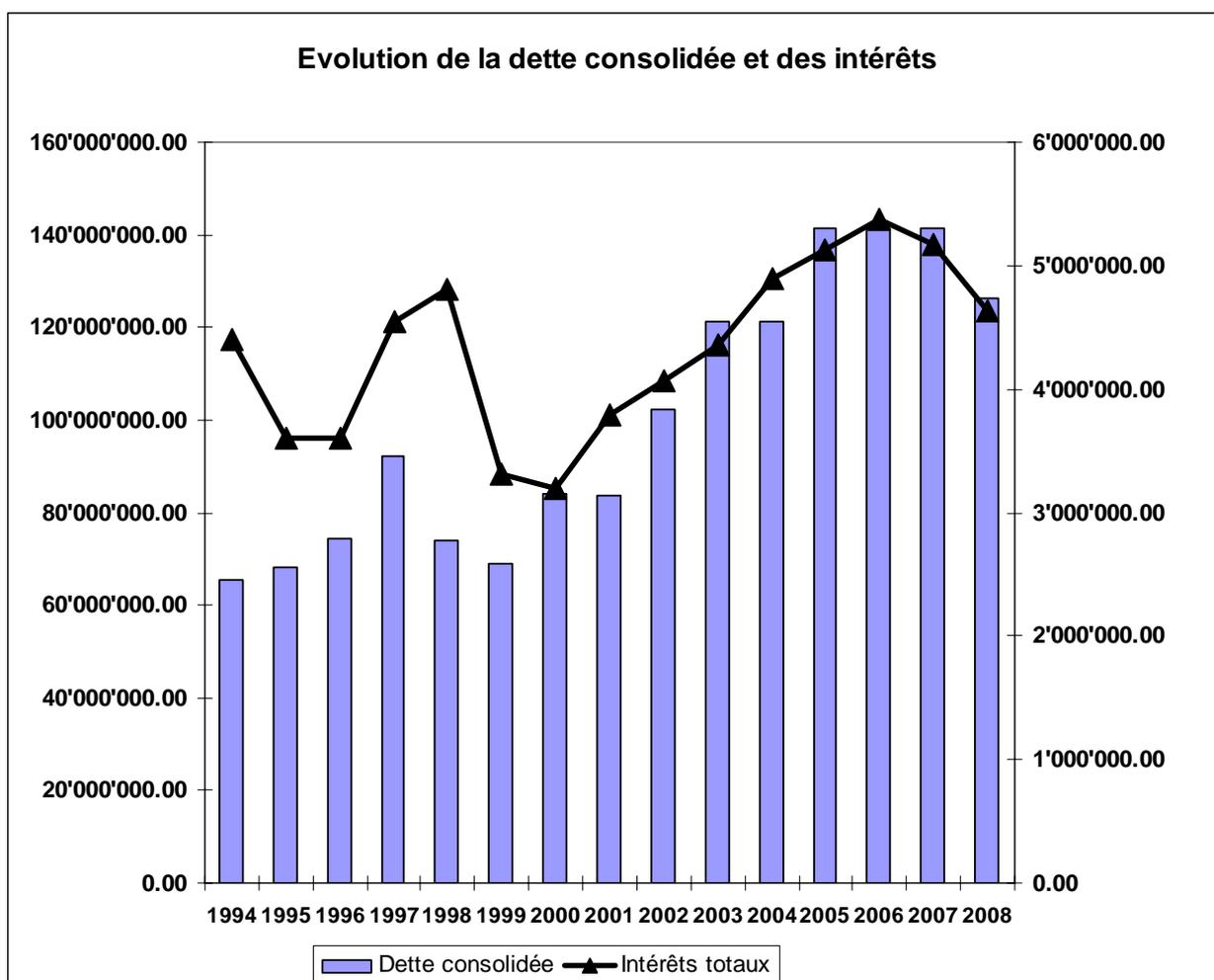


2.2.1 Intérêts passifs

Vous trouverez ci-dessous un tableau montrant l'évolution de la dette brute consolidée de la Ville de Pully, ainsi que les intérêts qui y sont rattachés :

Années		Dette consolidée	Intérêts totaux
1994	Comptes	65'550'553.40	4'405'287.04
1995	Comptes	68'115'154.55	3'599'709.27
1996	Comptes	74'309'000.00	3'598'573.93
1997	Comptes	92'259'000.00	4'553'487.51
1998	Comptes	74'009'000.00	4'815'280.22
1999	Comptes	68'957'000.00	3'309'793.43
2000	Comptes	83'907'000.00	3'193'938.21
2001	Comptes	83'857'000.00	3'787'102.44
2002	Comptes	102'207'000.00	4'072'462.03
2003	Comptes	121'400'000.00	4'354'449.48
2004	Comptes	121'400'000.00	4'903'018.29
2005	Comptes	141'400'000.00	5'121'175.39
2006	Comptes	141'400'000.00	5'375'618.72
2007	Comptes	141'400'000.00	5'169'590.02
2008	Prévision	126'400'000.00	4'629'600.00

Graphique montrant l'évolution de la dette brute consolidée, ainsi que les intérêts depuis l'année 1994 jusqu'en 2007 :

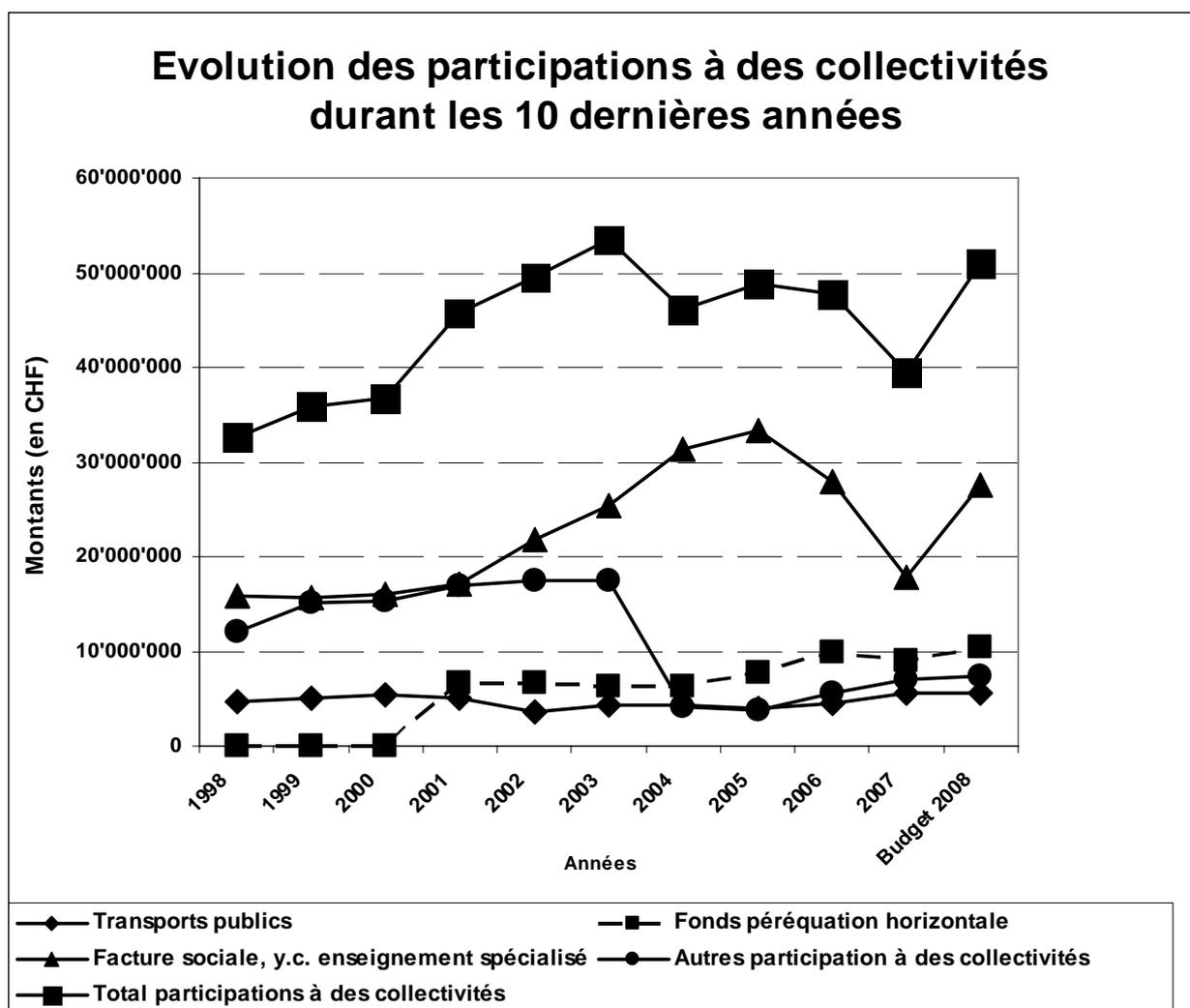


2.2.2 Remboursements, participations et subventions à des collectivités

La participation 2007 aux charges cantonales et à la péréquation prend notamment en considération notre quote-part :

- aux transports publics
- au fonds de péréquation horizontale
- à la facture sociale, y compris à l'enseignement spécialisé

Evolution des principales composantes des charges cantonales durant les 10 dernières années :



La forte diminution des remboursements, participations et subventions à des collectivités qui est intervenue en 2004 est due pour l'essentiel à la bascule EtaCom qui a eu pour conséquence la liquidation du fonds de régulation EtaCom.

Au niveau de la facture sociale, nous constatons une diminution depuis l'année 2006. Ce phénomène est en partie dû au nouveau système de péréquation qui nous est plus favorable, grâce au critère de population.

D'autre part, les charges péréquatives de l'année 2007 sont calculées sur la base des acomptes versés durant l'année avec le décompte final de l'année 2006 :

Composition de la péréquation directe horizontale comptabilisée dans les comptes de l'année 2007 :

Libellés	Montant acomptes 2007 (Budget)	Résultat décompte définitif 2006	Montant net sur 2007	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Acomptes participation fonds péréquation directe horizontale	12'160'786	1'380'738	13'541'524	1'380'738	11.4%
Retour fonds de péréquation	-2'250'811	-1'819'515	-4'070'326	-1'819'515	-80.8%
Dépenses thématiques	-1'344'079	959'587	-384'492	959'587	71.4%
Montant net péréquation directe horizontale	8'565'896	520'810	9'086'706	520'810	6.1%

Le décompte final de la péréquation de l'année 2006 a eu pour effet d'augmenter notre participation nette au fonds de péréquation directe horizontale. Ce phénomène s'explique essentiellement par le fait que le retour lié aux dépenses thématiques a été nettement moins important que ne le prévoyait le budget 2006.

Le décompte définitif de la péréquation relatif à l'année 2007 interviendra dans le courant de l'année 2008 (juillet-août) et par conséquent, influencera le résultat de l'année 2008. Ce décalage d'une année subsistera avec le système tel qu'on le connaît.

Composition de notre participation à la facture sociale comptabilisée dans les comptes de l'année 2007 :

Régimes	Montant acomptes 2007	Résultat décompte définitif 2006	Montant net sur 2007	Budget 2007	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
PC à domicile et hébergement	8'294'377	-2'121'199	6'173'178	8'271'143	-2'097'965	-25.4%
Assurance maladie	3'045'410	-550'486	2'494'924	3'045'410	-550'486	-18.1%
Aides, subventions et autres régimes sociaux	9'120'866	-2'184'355	6'936'511	9'091'519	-2'155'008	-23.7%
Protection de la jeunesse	1'329'916	-431'017	898'899	1'329'916	-431'017	-32.4%
COFOP – Transition formation	122'545	-44'153	78'392	122'545	-44'153	-36.0%
Enseignement spécialisé	1'685'745	-481'442	1'204'303	1'685'745	-481'442	-28.6%
Montant total participation financement facture sociale	23'598'859	-5'812'652	17'786'207	23'546'278	5'760'071	-24.5%

Le montant total de la facture sociale à la charge des communes vaudoises pour l'année 2006 est d'environ CHF 3.2 mios supérieur à ce qui a été prévu dans le cadre du budget 2006 (+ 0.7%). Le décompte final de l'année 2006 relatif à notre participation au

financement de la facture sociale a eu pour effet de diminuer notre participation 2007 de 24.5%. Il est important de préciser que ce décompte nous a été favorable non pas à cause de la baisse de la facture sociale mais grâce aux excellentes recettes fiscales conjoncturelles enregistrées en 2006 par la Ville de Lausanne.

Il est également intéressant de comparer la participation de l'année 2007 de notre Commune au financement de la facture sociale avec celle qui a prévalu en 2005, soit juste avant l'introduction du nouveau système péréquatif vaudois :

➤ Participation facture sociale, selon comptes 2007	CHF 17'786'207.00
➤ Participation facture sociale, selon comptes 2005	<u>CHF (33'378'900.00)</u>
➤ Ecart entre les années 2005 et 2007	<u>CHF (15'592'693.00)</u>

Ainsi, en l'espace de deux ans, notre participation au financement de la facture sociale s'est vue diminuer d'environ CHF 15.6 mios, soit une baisse de 46.7%.

Cette forte régression est la conséquence de deux facteurs :

➤ Décompte final année précédente	CHF 5.8 mios
➤ Effet positif de la nouvelle péréquation	<u>CHF 9.8 mios</u>
➤ Diminution de notre participation	<u>CHF 15.6 mios</u>

Dans ce contexte, nous pouvons estimer que la participation moyenne de la Ville de Pully au financement de la facture sociale (sans les effets de la RPT) devrait se situer dans une fourchette comprise entre CHF 22.0 mios et CHF 27.0 mios.

En points d'impôts, voici ce que représente la facture sociale depuis 1994 :

• 1994	15 points d'impôts	(valeur du point : CHF 650'000.00)
• 1995	15 points d'impôts	
• 1996	16 points d'impôts	
• 1997	15 points d'impôts	
• 1998	23 points d'impôts	
• 1999	21 points d'impôts	
• 2000	21 points d'impôts	
• 2001	20 points d'impôts	
• 2002	24 points d'impôts	
• 2003	28 points d'impôts	
• 2004	34 points d'impôts	
• 2005	39 points d'impôts	
• 2006	27 points d'impôts	
• 2007	17 points d'impôts	(valeur du point : CHF 1'057'000.00)

Le nouveau système péréquatif est encore trop récent pour être en mesure d'estimer de manière plus ou moins précise ses réelles incidences sur le niveau de notre participation au financement de la facture sociale. En effet, il faut encore attendre deux à trois

exercices supplémentaires, afin d'avoir suffisamment de recul pour pouvoir se prononcer de manière plus affirmative. D'ailleurs, le Conseil d'Etat vaudois a décidé de ne pas modifier les règles régissant la péréquation cantonale. La modification des critères de classification des communes dans le cadre de la péréquation cantonale n'est pas, pour le moment, à l'ordre du jour mais devrait entrer en vigueur, selon les discussions en cours, au plus tard en 2011. A l'heure actuelle, aucun élément ne nous permet de prétendre qu'un nouveau système nous sera plus favorable.

2.3 Les charges internes

Ces charges sont, comme leur nom l'indique, des charges qui proviennent essentiellement du fonctionnement interne de l'Administration communale.

Les charges internes sont composées des éléments suivants :

- charges relatives aux imputations internes
- charges relatives aux attributions aux fonds et financements spéciaux

Tableau comparatif des charges internes entre les comptes 2007 et le budget 2007 :

Intitulé	Comptes 2007	Budget 2007	Ecart	Ecart (en %)
Imputations internes (charges)	7'041'389.14	7'058'800.00	-17'410.86	-0.2%
Attribution aux fonds et financements spéciaux	2'086'950.00	698'133.00	1'388'817.00	198.9%
TOTAL DES CHARGES INTERNES	9'128'339.14	7'756'933.00	1'371'406.14	17.7%

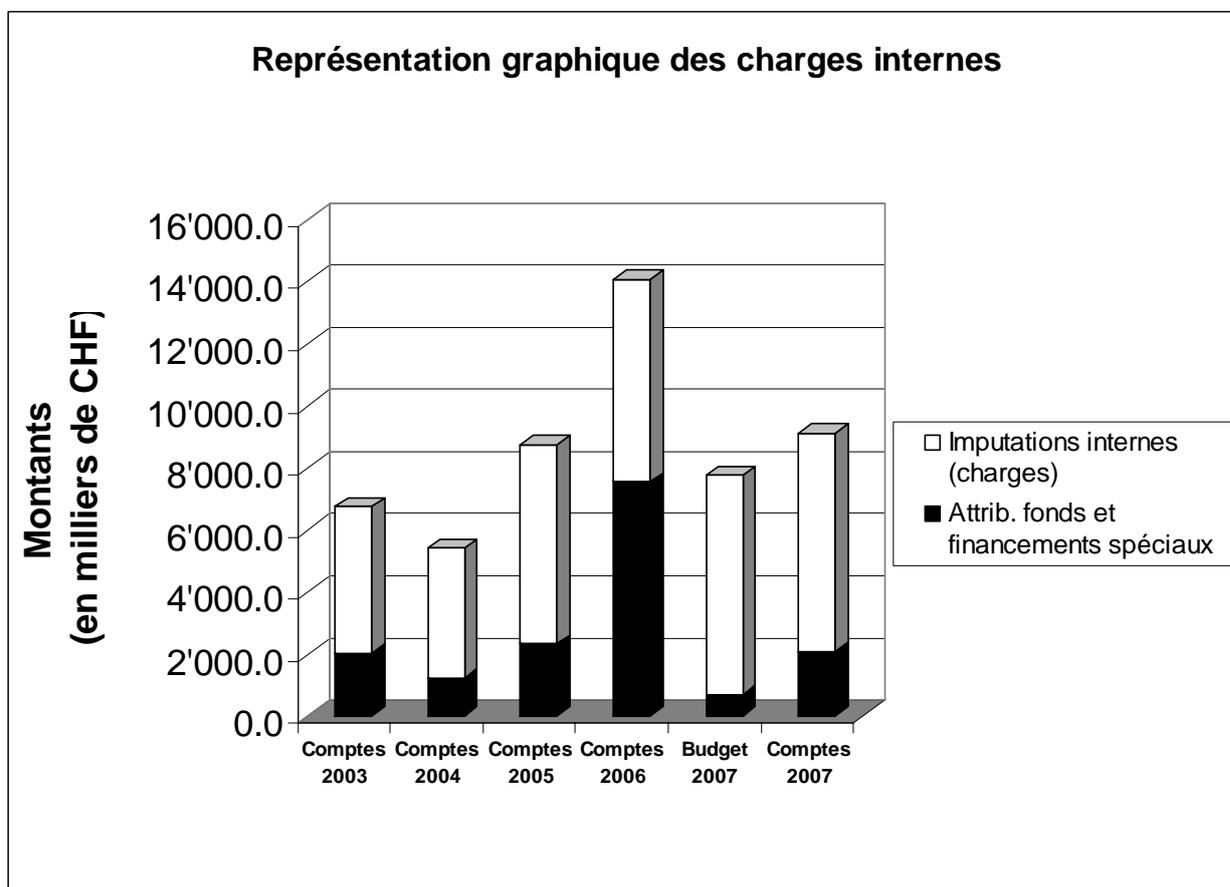
Tableau comparatif des charges internes entre les comptes 2007 et les comptes 2006 :

Intitulé	Comptes 2007	Comptes 2006	Ecart	Ecart (en %)
Imputations internes (charges)	7'041'389.14	6'517'802.28	523'586.86	8.0%
Attribution aux fonds et financements spéciaux	2'086'950.00	7'543'936.75	-5'456'986.75	-72.3%
TOTAL DES CHARGES INTERNES	9'128'339.14	14'061'739.03	-4'933'399.89	-35.1%

Tableau comparatif des charges internes entre les comptes 2007 et les comptes 2003 :

Intitulé	Comptes 2007	Comptes 2003	Ecarts	Ecarts (en %)
Imputations internes (charges)	7'041'389.14	4'700'646.94	2'340'742.20	49.8%
Attribution aux fonds et financements spéciaux	2'086'950.00	2'052'852.45	34'097.55	1.7%
TOTAL DES CHARGES INTERNES	9'128'339.14	6'753'499.39	2'374'839.75	35.2%

Graphique de la composition et de l'évolution des charges internes depuis l'année 2003 :



2.3.1 Attributions aux fonds et financements spéciaux

Les attributions à des fonds et des financements spéciaux sont des opérations purement comptables. Par conséquent, elles n'ont aucune incidence sur la situation de trésorerie de la Ville de Pully.

La forte augmentation des attributions aux fonds et aux financements spéciaux d'environ CHF 1.4 mio par rapport au budget 2007, s'explique de la manière suivante :

a) fonds de renouvellement véhicules à moteur	CHF 0.1 mio
b) fonds pour risque sur débiteurs des SI et sur débiteurs divers	CHF 0.4 mio
c) fonds d'égalisation pour la péréquation directe horizontale et la facture sociale	CHF 1.3 mio
d) fonds d'égalisation des résultats du réseau électrique	<u>CHF (0.4 mio)</u>
Total des augmentations des attributions aux fonds et financements spéciaux	<u>CHF 1.4 mio</u>

a) Fonds de renouvellement véhicules à moteur

Le solde de ce fonds au 31 décembre 2007 est de CHF 33'009.60. Durant les années futures, il sera nécessaire de remplacer quelques véhicules communaux, notamment le camion nacelle. L'acquisition de ce véhicule est prévue pour l'année 2008. Dans ce contexte, nous avons estimé nécessaire d'alimenter de CHF 100'000.00 cette réserve afin d'anticiper quelque peu les importants renouvellements à venir.

b) Fonds pour risques sur débiteurs des SI et sur débiteurs divers

Lors de son contrôle des comptes 2006, notre fiduciaire nous avait demandé de constituer, dès l'année 2007, une provision pour risques sur débiteurs. Il est à noter qu'une telle provision existe déjà pour les débiteurs fiscaux. Par conséquent, dans le cadre du bouclage des comptes 2007, nous avons créé les réserves pour risques sur débiteurs suivantes :

➤ Débiteurs divers (non fiscaux et non S.I.)	CHF 145'000.00
➤ Débiteurs des Services industriels	<u>CHF 226'000.00</u>
➤ Total réserves pour risques sur débiteurs	<u>CHF 371'000.00</u>

La méthode d'évaluation utilisée pour fixer le niveau des risques est conforme aux principes comptables. En ce qui concerne les années futures, nous appliquerons exactement la même méthode d'évaluation, et ainsi, nous ne comptabiliserons plus que les variations relatives à l'évolution de ces deux réserves.

c) Fonds d'égalisation pour la péréquation directe horizontale et la facture sociale

Lors de la clôture des comptes 2006, nous avons créé un fonds d'égalisation pour la péréquation directe horizontale et la facture sociale pour un montant de CHF 2.7 mios. Il s'est avéré que le décompte final 2006 nous a été favorable d'environ CHF 5.3 mios. Or, force est de constater que le système péréquatif est très instable et peut ainsi évoluer d'une manière très importante d'une année à l'autre. Dans ce contexte, la situation peut être favorable (comme l'année 2006) tout comme défavorable. Ce fonds d'égalisation doit permettre de gommer au maximum les effets comptables défavorables qui pourraient intervenir d'ici les prochaines années. Ainsi, ce fonds de réserve servira à lisser quelque peu les charges relatives à la péréquation cantonale. Le résultat du décompte final 2006 nous montre que le risque peut être estimé à environ CHF 5.3 mios. Par conséquent, en vertu du principe de prudence, nous avons attribué à cette réserve la somme de CHF 1.3 moi, afin de la porter à CHF 4.0 mios au 31.12.2007. Si les circonstances sont favorables, nous procéderons à nouveau, en 2008, à ce type d'écriture, afin que le fonds d'égalisation pour la péréquation directe horizontale et la facture sociale atteigne la somme approximative de CHF 5.3 mios, soit environ le montant en notre faveur qui nous a été versé en 2007 au titre du décompte final sur la péréquation de l'année 2006.

d) Fonds d'égalisation des résultats du réseau électrique

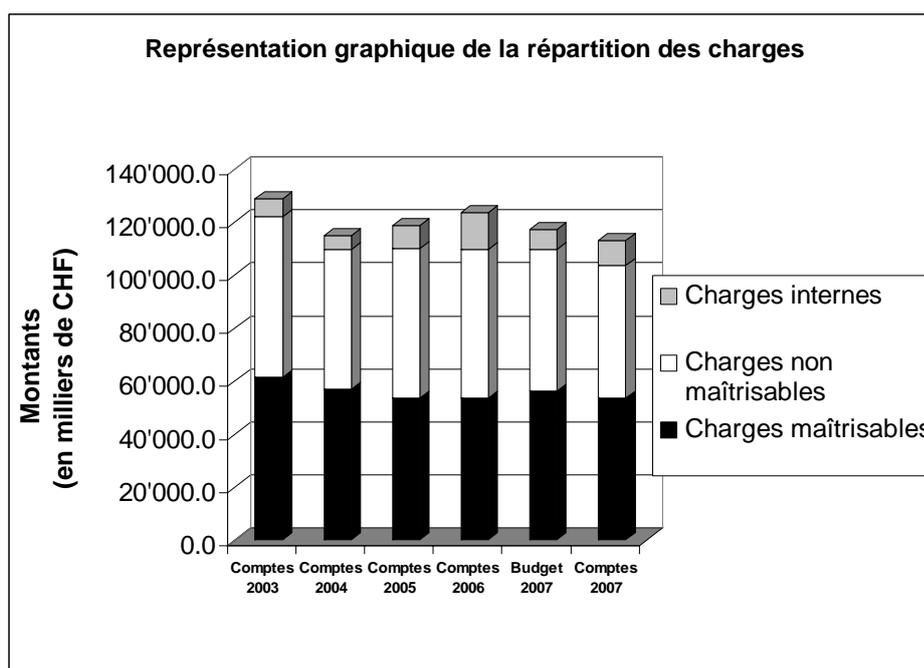
Le budget 2007 prévoyait que le réseau électrique engendrerait un bénéfice d'un peu plus de CHF 400'000.00. Or, tel ne fut pas le cas. En effet, l'exercice 2007 s'est soldé par une faible perte. Cette dernière est due essentiellement à l'écriture transitoire comptabilisée en 2006, afin de prendre en compte la facturation de l'électricité pour les mois de novembre et de décembre 2006. Il s'est avéré que le montant a été surestimé. Dans le cadre du bouclage des comptes de l'année 2007, nous avons adapté la méthode d'évaluation de la facturation des deux derniers mois de l'année. Cette dernière devrait être plus réaliste que précédemment.

2.4 Analyse des charges – Récapitulation

Tableau récapitulatif des charges relatives aux comptes 2007, au budget 2007, aux comptes 2006, ainsi qu'aux comptes 2005 :

Intitulé	Comptes 2007	Budget 2007	Comptes 2006	Comptes 2005
Autorités et personnel	28'246'208.88	28'786'865.00	27'979'261.47	28'517'332.98
Biens, services et marchandises	21'525'001.79	22'965'675.00	21'374'760.20	20'938'870.37
Aides et subventions	3'950'737.76	4'593'200	4'308'615.64	4'283'978.75
Sous-total charges maîtrisables	53'721'948.43	56'345'740.00	53'662'637.31	53'740'182.10
Intérêts passifs	7'233'613.66	5'594'750.00	5'189'595.11	4'938'175.39
Amortissements	3'453'350.32	2'875'000.00	3'042'107.68	2'382'468.12
Rembts et subv. à des collectivités	39'390'937.89	44'780'915.00	47'815'286.38	48'912'221.79
Sous-total charges non maîtrisables	50'077'901.87	53'250'665.00	56'046'989.17	56'232'865.30
Attrib. fonds et financements spéciaux	2'086'950.00	698'133.00	7'543'936.75	2'331'995.76
Imputations internes (charges)	7'041'389.14	7'058'800.00	6'517'802.28	6'399'569.13
Sous-total charges internes	9'128'339.14	7'756'933.00	14'061'739.03	8'731'564.89
TOTAL DES CHARGES	112'928'189.44	117'353'338.00	123'771'365.51	118'704'612.29

Graphique de la répartition et de l'évolution des charges totales depuis l'année 2003 :



3. Analyse des revenus de fonctionnement

Les revenus de fonctionnement peuvent être distingués en trois catégories :

- les revenus fiscaux
- les revenus non fiscaux
- les revenus internes

3.1 Les revenus fiscaux

Il s'agit des revenus les plus importants. Ce sont ceux qui sont inclus dans l'arrêté d'imposition.

Les revenus fiscaux sont composés des éléments suivants :

- impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques
- impôts sur le bénéfice net et le capital des personnes morales
- impôt foncier
- droits de mutation
- impôts sur les successions et donations
- impôt sur les chiens et taxes diverses
- patentes et concessions
- part aux impôts sur les gains immobiliers

Tableau comparatif des revenus fiscaux entre les comptes 2007 et le budget 2007 :

Intitulé	Comptes 2007 (Taux de 69.0)	Budget 2007 (Taux de 73.0)	Ecart	Ecart (en %)
Impôts sur le revenu et la fortune	66'800'633.75	62'730'000.00	4'070'633.75	6.5%
Impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales	6'567'847.85	6'075'000.00	492'847.85	8.1%
Impôt foncier	2'353'091.20	2'250'000.00	103'091.20	4.6%
Droits de mutation	1'853'663.05	2'400'000.00	-546'336.95	-22.8%
Impôts sur les successions et donations	2'715'087.65	3'600'000.00	-884'912.35	-24.6%
Impôt sur les chiens et taxes diverses	59'307.00	67'300.00	-7'993.00	-11.9%
Patentes et concessions	957.50	14'000.00	-13'042.50	-93.2%
Part aux impôts sur les gains immobiliers	1'551'687.90	1'150'000.00	401'687.90	34.9%
TOTAL DES REVENUS FISCAUX	81'902'275.90	78'286'300.00	3'615'975.90	4.6%

Ainsi, nous constatons que les recettes fiscales réalisées dans le cadre du bouclage des comptes de l'année 2007 sont supérieures de 4.6% par rapport à celles qui ont été prévues dans le budget 2007. Il est important de préciser que les recettes fiscales incluses dans le budget 2007 ont été calculées sur la base d'un taux d'imposition de 73.0 alors que le taux réellement appliqué durant l'année 2007 a été de 69.0.

Si nous adaptons les recettes fiscales incluses dans le budget au taux de 69.0, il en ressort que les revenus comptabilisés en 2007 sont supérieurs d'environ CHF 7.0 mios par rapport au budget corrigé, soit une progression de 9.3% :

<u>Type d'impôt</u>	<u>Ecart avec le budget 2007 corrigé</u>
Impôt sur le revenu	CHF 3.4 mios
Impôt sur la fortune	CHF 2.7 mios
Impôt à la source	CHF 0.3 mio
Impôt spécial des étrangers	CHF 0.8 mio
Impôt sur le bénéfice des sociétés	CHF 0.8 mio
Impôt sur les droits de mutation	CHF (0.5 mio)
Impôt sur les successions et donations	CHF (0.9 mio)
Part sur l'impôt sur les gains immobiliers	<u>CHF 0.4 mio</u>
Total différence revenus fiscaux	<u>CHF 7.0 mios</u>

3.1.1 Impôts sur le revenu et sur la fortune

Le détail de ce type d'impôt se présente de la manière suivante :

Eléments	Impôt sur le	Impôt sur la
----------	--------------	--------------

	revenu (en CHF)	fortune (en CHF)
Total des acomptes 2007 facturés	43'267'754.35	10'749'772.45
<u>Décomptes après déduction des acomptes</u>		
Année fiscale 2006	1'849'111.15	275'466.00
Année fiscale 2005	3'299'698.90	756'680.25
Année fiscale 2004	828'234.60	146'210.15
Année fiscale 2003	312'632.40	193'664.00
Année fiscale 2002	89'364.85	88'339.10
Année fiscale 2001	86'851.30	87'363.90
Année fiscale 2000	12'222.40	2'150.10
Année fiscale 1999	17'211.10	301.45
Année fiscale 1998	0.00	-3'839.65
Année fiscale 1997	0.00	-3'839.65
Année fiscale 1993	-17.35	0.00
Total décomptes années antérieures	6'495'309.35	1'542'495.65
<u>Impôt sur les prestations en capital</u>		
Année fiscale 2007	653'453.90	0.00
Année fiscale 2006	451'713.30	0.00
Année fiscale 2005	115'885.30	0.00
Année fiscale 2004	27'420.95	0.00
Année fiscale 2003	-6'253.45	0.00
Année fiscale 2002	-31'627.05	0.00
Année fiscale 2001	60'461.50	0.00
Année fiscale 2000	-77.60	0.00
Année fiscale 1999	-1'859.20	0.00
Année fiscale 1997	184.00	0.00
Année fiscale 1996	-33'276.80	0.00
Année fiscale 1995	-14'749.40	0.00
Total de l'impôt sur prestations en capital	1'221'275.45	0.00
Total amendes et soustraction d'impôt	-1'500.00	0.00
Total des activités dirigeantes	-63'128.10	0.00
Total de l'impôt sur les frontaliers	97'141.45	0.00
Impôt récupéré sur les personnes physiques	29'114.15	0.00
Imputation forfaitaire personnes physiques	-266'308.60	0.00
Différences d'arrondis	74.70	0.00
Total comptabilisé sur l'année 2007	50'779'732.75	12'292'268.10

L'avancement des taxations a bien progressé durant l'année 2007. Nous le constatons d'ailleurs en analysant les incidences des taxations des années antérieures qui ont engendré des recettes supplémentaires, de l'ordre de CHF 6.5 mios pour l'impôt sur le

revenu et d'environ CHF 1.5 mio pour l'impôt sur la fortune. Les autorités fiscales ont ainsi traité environ le 70% des taxations relatives aux impôts sur le revenu et sur la fortune, soit une progression proche de 7% par rapport à l'année dernière.

Nous pouvons également ajouter le fait que les acomptes facturés pour l'année 2007 sont d'environ 6.7% supérieurs à ceux qui l'ont été pour l'année 2006. Cette forte progression s'explique par le rattrapage qui a eu lieu durant l'année 2006 et qui a eu pour conséquence une adaptation à la hausse des acomptes facturés pour l'année 2007.

De plus, la taxation des années antérieures qui a été faite durant l'année 2007 a permis à notre Commune de générer des recettes supplémentaires d'environ CHF 800'000.00 par rapport à l'année 2006 (environ CHF 7.2 mios). Ceci a été possible grâce à l'excellent travail effectué par les Autorités cantonales de taxation.

L'impôt sur la fortune progresse fortement par rapport aux années antérieures. Ce phénomène s'explique principalement par la progression des marchés boursiers ces dernières années. En effet, si nous prenons par exemple en compte l'évolution du Swiss Market Index (SMI) (indice comprenant les valeurs suisses les plus importantes), nous obtenons les évolutions suivantes :

<u>Années</u>	<u>Evolution du SMI</u>
2003	+ 16.0%
2004	+ 4.9%
2005	+ 34.2%
2006	+ 13.8%
2007	- 3.4%

Les recettes fiscales liées à l'impôt sur la fortune et comptabilisées sur l'année comptable 2007 concernent principalement les années fiscales 2006 et 2005. Or, il s'avère que ces années ont été marquées par de fortes progressions sur le marché boursier suisse (+ 34.2% en 2005 et + 13.8% en 2006). Ceci a eu pour incidence d'augmenter de manière non négligeable la fortune imposable des contribuables pulliérans. Ceci confirme bien qu'il y a une véritable corrélation entre l'évolution des marchés boursiers et le niveau de l'impôt sur la fortune.

Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que les conséquences d'une forte baisse ou d'une forte hausse des marchés boursiers se font sentir avec au minimum une année de décalage au niveau des recettes fiscales. Dans ce contexte, il faut s'attendre à une stagnation de l'impôt sur la fortune et ensuite à une diminution dès l'année 2009. En effet, les marchés boursiers ont enregistré en 2007 une diminution d'environ 3.4%. De plus, le 1^{er} trimestre de l'année 2008 a été marqué par un net fléchissement des valeurs boursières. Si cette tendance devait se confirmer durant l'année 2008, il faudrait s'attendre à un recul des recettes liées à l'impôt sur la fortune durant l'année 2009.

A eux seuls, les revenus liés aux impôts sur le revenu et sur la fortune provoquent un écart d'environ CHF 6.1 mios par rapport au budget 2007 corrigé (taux de 69.0). Ceci peut s'expliquer de la manière suivante :

- augmentation des recettes suite à l'avancement

des taxations des années antérieures	CHF 800'000.00
➤ augmentation des acomptes 2007 suite au réajustement effectué en 2006	CHF 3'400'000.00
➤ augmentation de l'impôt sur la fortune suite à la hausse importante de la bourse en 2005 et 2006	CHF 1'200'000.00
➤ autres explications	CHF 700'000.00
Total	<u>CHF 6'100'000.00</u>

3.1.2 Impôt spécial sur les étrangers

Cet impôt a progressé d'environ 41.6% par rapport aux budget de l'année 2007.

Le détail de ce type d'impôt se présente de la manière suivante :

Eléments	Impôt spécial sur les étrangers (en CHF)
<i>Total des acomptes 2007 facturés</i>	<i>2'029'288.10</i>
<u><i>Décomptes après déduction des acomptes</i></u>	
Année fiscale 2006	211'057.65
Année fiscale 2005	296'072.65
Année fiscale 2004	-52'255.30
Année fiscale 2003	-133'332.35
<i>Total des décomptes après déduction des acomptes</i>	<i>321'542.65</i>
Total impôt spécial sur les étrangers	2'350'830.75

Globalement, l'Administration cantonale des impôts (ACI) a traité, en 2007, 41 dossiers de plus qu'en 2006 concernant l'impôt spécial sur les étrangers.

3.1.3 Impôt sur le bénéfice des sociétés

Cet impôt a engendré des recettes supérieures d'environ CHF 575'000.00 par rapport à celles prévues dans le cadre du budget 2007, soit une augmentation de 12.1%.

Le détail de ce type d'impôt se présente de la manière suivante :

Eléments	Impôt sur le bénéfice des sociétés (en CHF)
Total des acomptes facturés pour l'année 2007	3'883'999.70
Total des acomptes facturés pour l'année 2008	59'069.25
<i>Total des acomptes facturés durant l'année 2007</i>	<i>3'943'068.95</i>
<u><i>Décomptes après déduction des acomptes</i></u>	
Année fiscale 2007	10'940.30
Année fiscale 2006	1'154'681.10
Année fiscale 2005	-40'979.35
Années fiscales 2004 et antérieures	227'579.75
<i>Total des décomptes après déduction des acomptes</i>	<i>1'352'221.80</i>
<u><i>Impôt minimum – Recettes brutes</i></u>	
Année fiscale 2006	4'482.95
Année fiscale 2005	13'378.90
Années fiscales 2004 et antérieures	12'027.65
<i>Total de l'impôt minimum – Recettes brutes</i>	<i>29'889.50</i>
<i>Différences d'arrondis</i>	<i>-2.20</i>
Total de l'impôt sur le bénéfice des sociétés	5'325'178.05

La forte augmentation de cet impôt par rapport à l'année 2006 (+ 27.6%) est due pour l'essentiel à une importante imputation forfaitaire qui est venue diminuer de plus de CHF 1.0 mio les recettes de l'année 2006. Cette imputation concerne l'application du dégrèvement pour impôts étrangers prévus dans les conventions de la Confédération en vue d'éviter les doubles impositions.

Mise à part cette imputation forfaitaire, l'impôt sur le bénéfice des sociétés est presque identique à celui réalisé en 2006.

Ainsi, on peut considérer cet impôt comme une recette aléatoire. En effet, ce type de revenus est directement lié à la situation conjoncturelle et peut par conséquent très fortement varier d'une année à l'autre.

3.1.4 Droits de mutation

Nous constatons une importante diminution de ce type d'impôt. Elle s'élève à environ CHF 550'000.00 par rapport au budget 2007, soit une baisse de 22.8%.

Cette diminution s'explique par une baisse du nombre des dossiers traités. A titre d'exemple, par rapport à l'année 2006, il y a 71 dossiers de moins sur les personnes physiques, soit une chute de 30.5% des cas traités.

3.1.5 Impôts sur les successions et les donations

Nous constatons une importante diminution de cette catégorie d'impôt d'environ CHF 900'000.00 par rapport au budget 2007, soit une baisse de 24.6%.

Le détail de ce type d'impôt se présente de la manière suivante :

Eléments	Impôts sur les successions et donations (en CHF)
<u>Imposition sur les successions et donations</u>	
Année fiscale 2007	1'775'669.50
Année fiscale 2006	730'694.35
Année fiscale 2005	81'840.80
Année fiscale 2004	-7'392.00
Année fiscale 2003	160'414.75
Année fiscale 2002	-26'824.45
Année fiscale 2001	684.70
Total impôts sur les successions et donations	2'715'087.65

Durant l'année 2007, les Autorités fiscales cantonales ont traité 87 cas concernant notre Commune alors qu'en 2006, il s'agissait de 111 cas. Par conséquent, la diminution des recettes liées aux impôts sur les successions et donations provient pour l'essentiel de la diminution des cas traités (- 21.6%), soit une baisse de 24 dossiers par rapport à l'année 2006.

3.1.6 Part sur l'impôt sur les gains immobiliers

Nous constatons une sensible augmentation de cet impôt d'environ CHF 400'000.00 par rapport au budget 2007, soit une progression de 34.9%.

Il est important de mentionner que c'est à peu près le même nombre de dossiers qui a été traité en 2007 et en 2006 pour notre Commune. L'écart provient essentiellement du fait que les cas traités durant l'année 2007 sont plus importants en terme de recettes fiscales que ceux de l'année 2006.

Tableau comparatif des revenus fiscaux entre les comptes 2007 et les comptes 2006 :

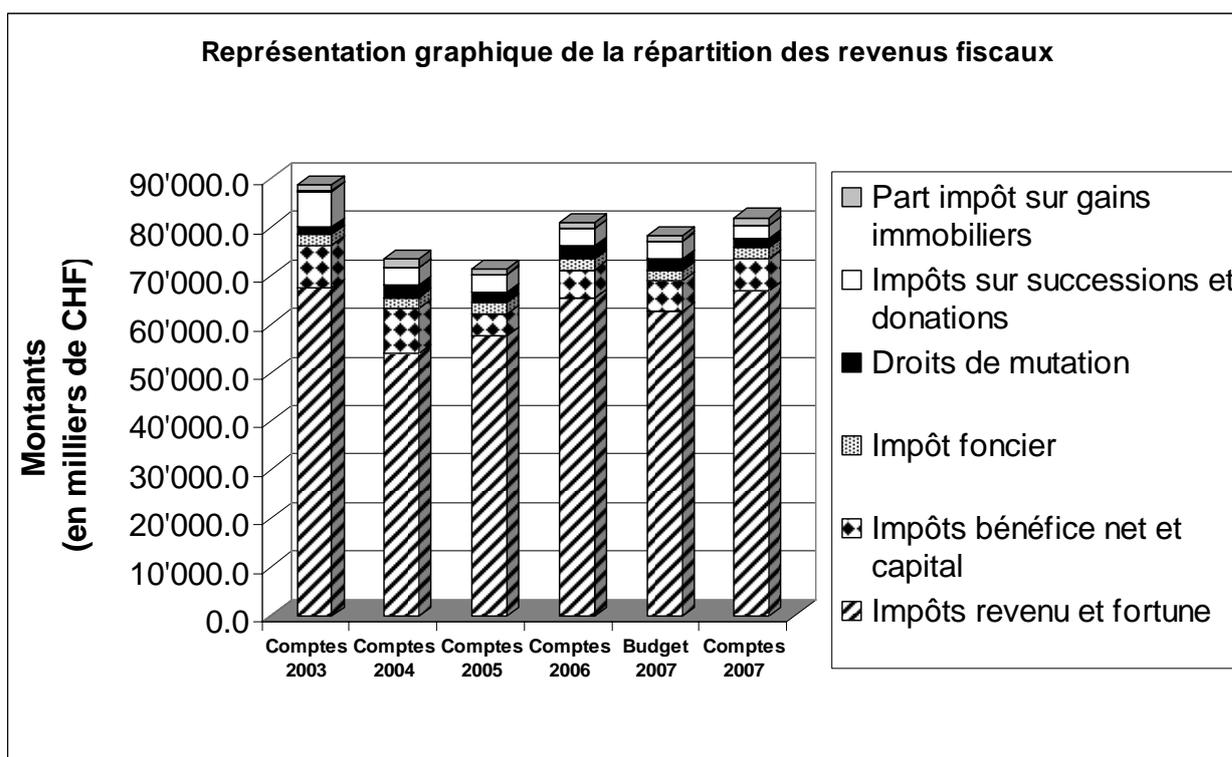
Intitulé	Comptes 2007	Comptes 2006	Ecart	Ecart (en %)
Impôts sur le revenu et la fortune	66'800'633.75	65'364'332.37	1'436'301.38	2.2%
Impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales	6'567'847.85	5'778'737.78	789'110.07	13.7%
Impôt foncier	2'353'091.20	2'267'213.00	85'878.20	3.8%
Droits de mutation	1'853'663.05	2'784'741.45	-931'078.40	-33.4%
Impôts sur les successions et donations	2'715'087.65	3'379'913.65	-664'826.00	-19.7%
Impôt sur les chiens et taxes diverses	59'307.00	58'194.10	1'112.90	1.9%
Patentes et concessions	957.50	12'505.00	-11'547.50	-92.3%
Part aux impôts sur les gains immobiliers	1'551'687.90	1'284'125.15	267'562.75	20.8%
TOTAL DES REVENUS FISCAUX	81'902'275.90	80'929'762.50	972'513.40	1.2%

Le total des revenus fiscaux est en légère augmentation de 1.2% par rapport aux comptes de l'année 2006.

L'année 2006 a été marquée par un revenu fiscal exceptionnel, soit une reprise au titre de l'impôt à la source. De plus, durant cette même année 2006, l'écriture transitoire qui avait été comptabilisée en 2005, afin de tenir compte du retard de taxation pris par la Canton sur notre Commune, a été extournée. Par conséquent, si nous faisons abstraction des deux éléments mentionnés ci-dessus, les recettes fiscales de l'année 2007 accuseraient une augmentation d'environ CHF 1.8 mio, soit une progression de 2.2%.

Pour rappel, le budget 2007 prévoyait une progression des recettes fiscales de 2.0% par année.

Graphique de la répartition de l'évolution des revenus fiscaux depuis l'année 2003 :



Pour rappel, en 2003 le taux d'imposition communal était de 85, pour évoluer de 2004 jusqu'à aujourd'hui, à 69 suite à la bascule d'impôt due à l'opération EtaCom.

3.2 Les revenus non fiscaux

Cette catégorie concerne les revenus n'ayant pas un caractère d'impôt.

Les revenus non fiscaux sont composés des éléments suivants :

- revenus relatifs au patrimoine
- revenus relatifs aux taxes, aux émoluments et produits des ventes
- revenus relatifs aux participations et remboursements de collectivités publiques
- revenus relatifs aux autres participations et subventions

On constate que les revenus non fiscaux sont supérieurs (+ 3.9%) à ce qui avait été prévu dans le budget 2007. Cette progression découle d'une part des liquidités importantes que nous avons placées durant l'année, et d'autre part, des remboursements de traitements suite à des absences prolongées de collaborateurs, suite à des maladies ou des accidents.

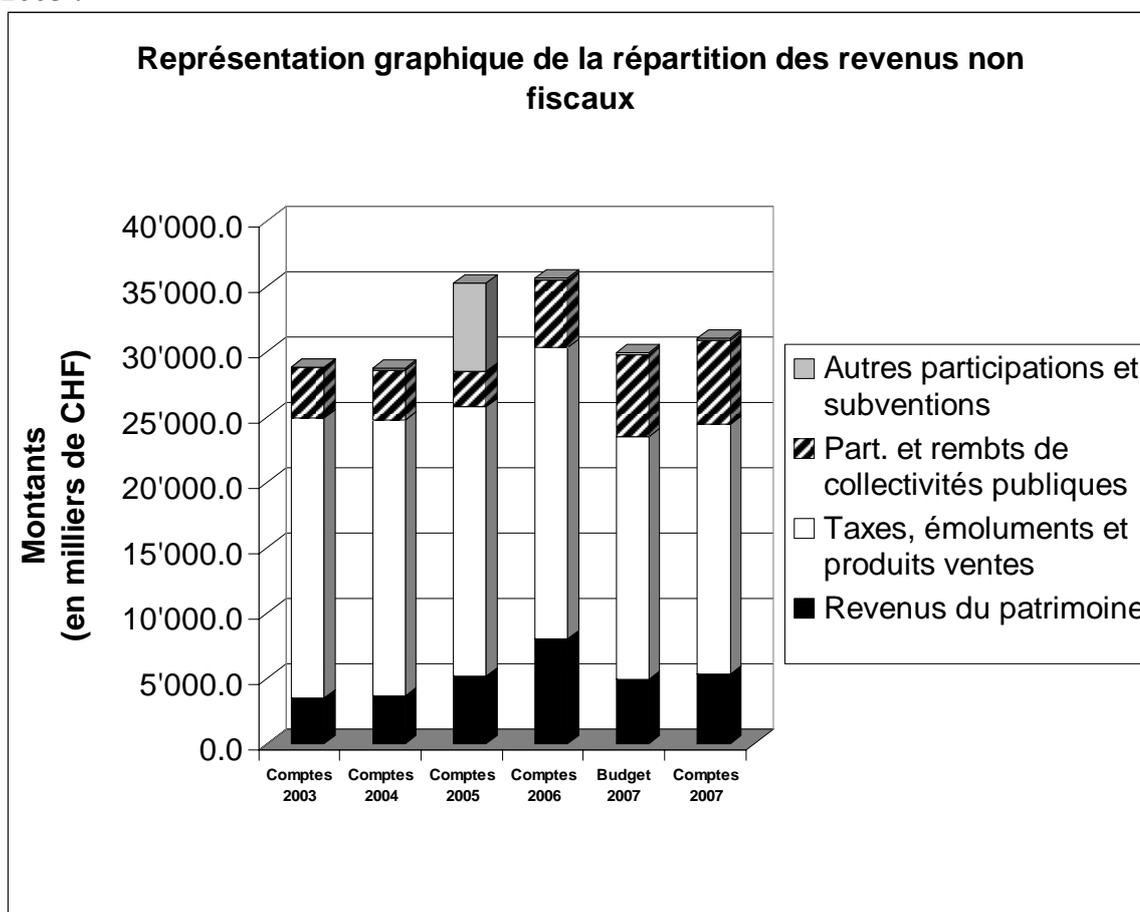
La vente d'électricité est, quant à elle, nettement inférieure à ce que prévoyait le budget 2007 (- 7.3%). Cet écart important avec le budget 2007 provient de l'estimation de la vente d'énergie pour les mois de novembre et de décembre. C'est en 2006 que pour la première fois nous avons appliqué cette méthode, afin d'obtenir dans les revenus communaux les recettes relatives à la vente d'électricité, d'eau et d'épuration des eaux, sur l'ensemble de l'année comptable. Or, il s'est avéré que l'estimation faite en 2006 comportait quelques imprécisions. L'évaluation des ventes d'électricité pour les mois de

novembre et de décembre 2007 a été faite selon une nouvelle méthode qui devrait éviter de constater des écarts importants.

Les résultats des comptes 2006 et 2005 concernant les revenus non fiscaux ont été largement supérieurs à ceux réalisés lors du bouclage des comptes 2007, et ce, pour les raisons suivantes :

- vente des actions de la CVE (sur comptes 2006) CHF 3.0 mios
- comptabilisation Succession Kainer (sur comptes 2005) CHF 7.2 mios

Graphique de la répartition et de l'évolution des revenus non fiscaux depuis l'année 2003 :



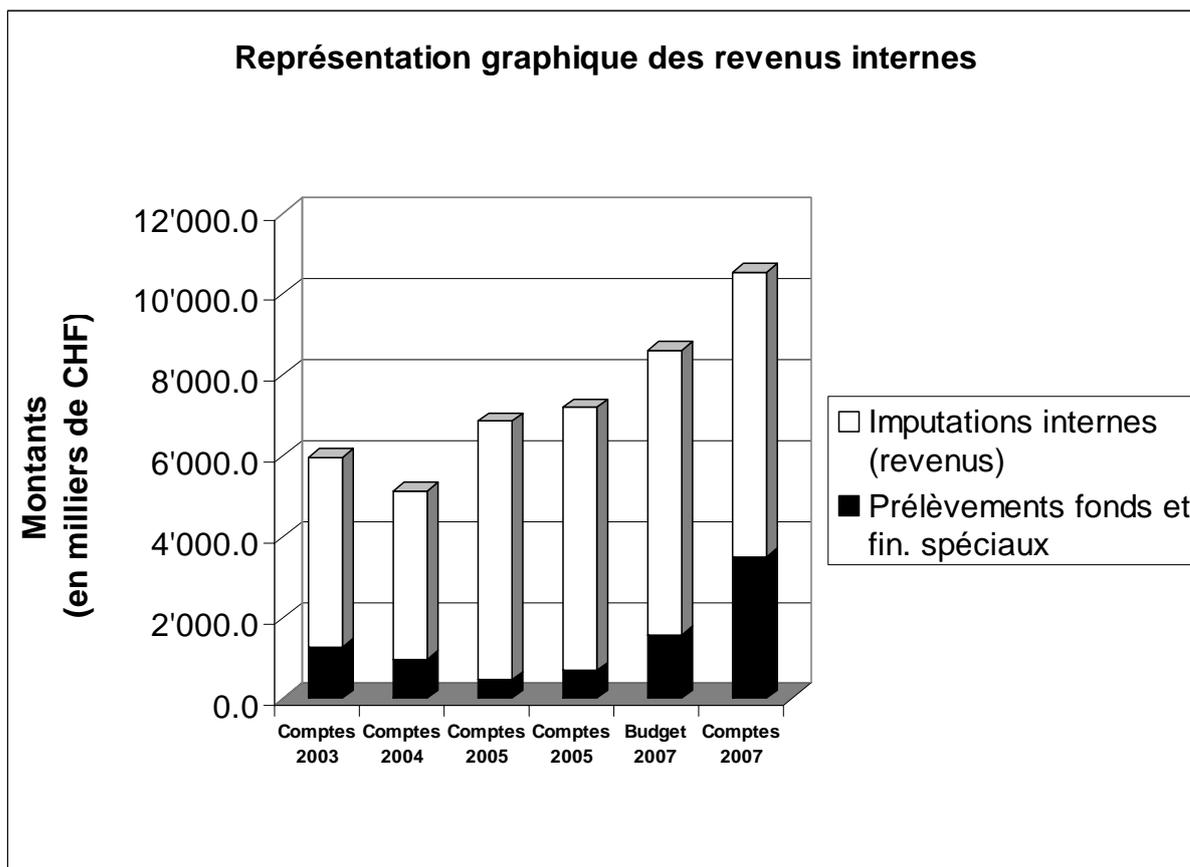
3.3 Les revenus internes

Ces revenus, comme leur nom l'indique, proviennent essentiellement du fonctionnement interne de l'Administration communale.

Les revenus internes sont composés des éléments suivants :

- revenus relatifs aux prélèvements sur les fonds et financements spéciaux
- revenus relatifs aux imputations internes

Graphique de la répartition et de l'évolution des revenus internes depuis l'année 2003 :



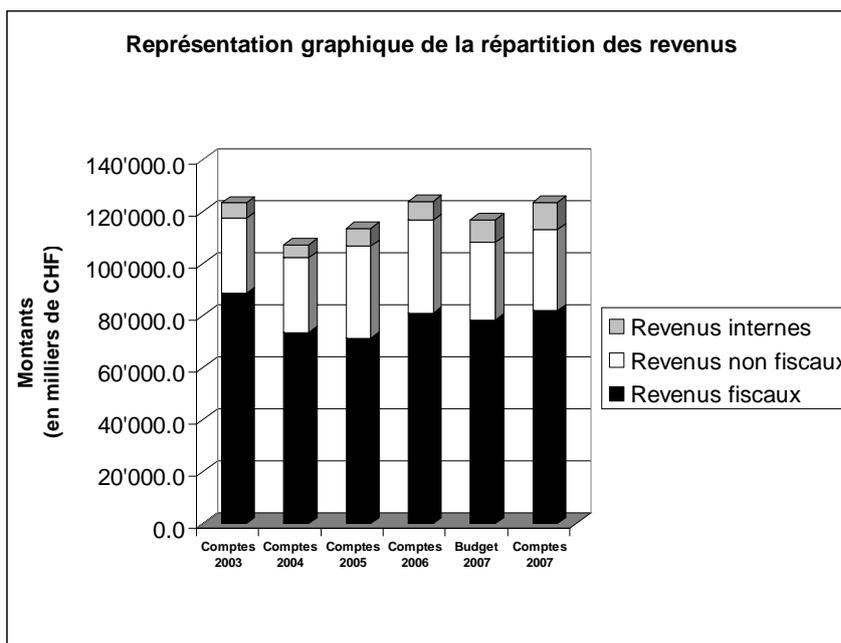
La forte variation des prélèvements sur les fonds et financements spéciaux provient pour l'essentiel de la modification de la méthode de comptabilisation des intérêts courus sur les emprunts communaux. Ceci a eu pour conséquence la liquidation du fonds de réserve qui avait été créé à cet effet. C'est ainsi la somme de CHF 2'064'023.61 qui a été comptabilisée dans les prélèvements sur les fonds et financements spéciaux.

3.4 Analyse des revenus – Récapitulation

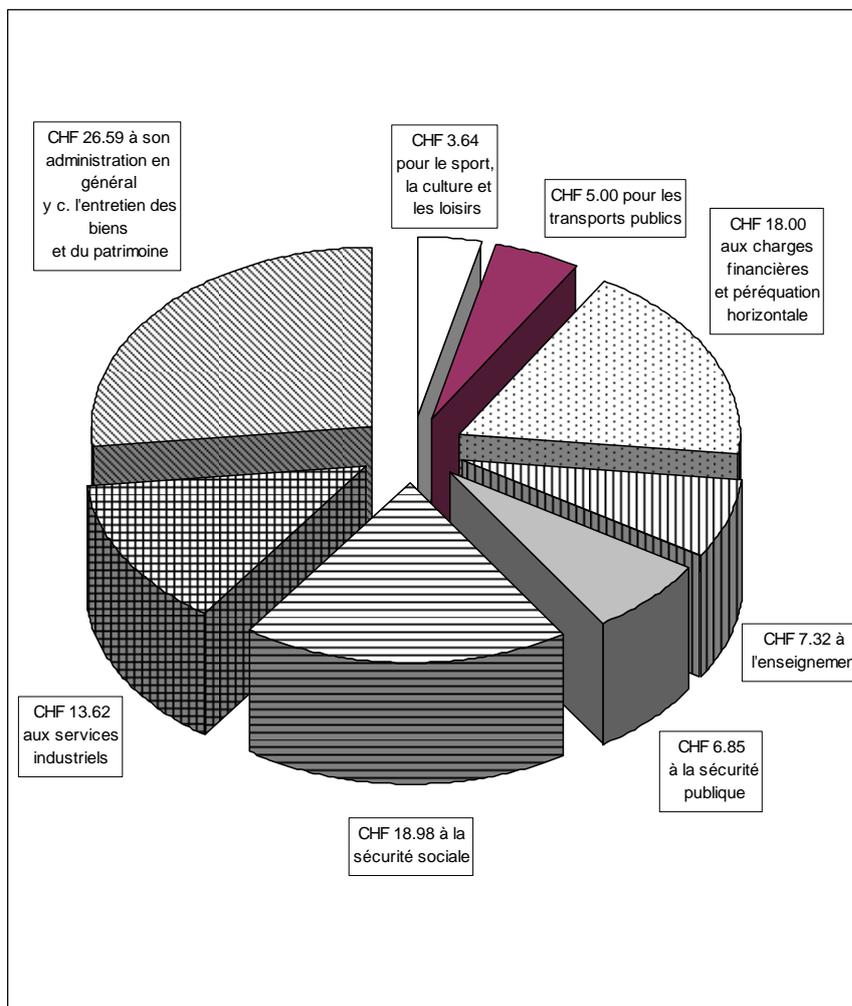
Tableau récapitulatif des revenus relatifs aux comptes 2007, au budget 2007, aux comptes 2006 ainsi qu'aux comptes au 31 décembre 2005 :

Intitulé	Comptes 2007	Budget 2007	Comptes 2006	Comptes 2005
Impôts sur le revenu et la fortune	66'800'633.75	62'730'000.00	65'364'332.37	57'494'050.15
Impôts sur le bénéfice net et le capital	6'567'847.85	6'075'000.00	5'778'737.78	4'612'742.90
Impôt foncier	2'353'091.20	2'250'000.00	2'267'213.00	2'218'565.20
Droits de mutation	1'853'663.05	2'400'000.00	2'784'741.45	2'205'207.20
Impôts sur les successions et donations	2'715'087.65	3'600'000.00	3'379'913.65	3'637'136.90
Impôt sur les chiens et taxes diverses	59'307.00	67'300.00	58'194.10	72'470.80
Patentes et concessions	957.50	14'000.00	12'505.00	14'259.95
Part impôts sur les gains immobiliers	1'551'687.90	1'150'000.00	1'284'125.15	1'139'202.35
<i>Sous-total revenus fiscaux</i>	81'902'275.90	78'286'300.00	80'929'762.50	71'393'635.45
Revenus du patrimoine	5'320'474.22	4'892'443.00	8'044'879.69	5'170'257.77
Taxes, émoluments et produits ventes	19'125'203.12	18'623'790.00	22'262'896.79	20'597'657.64
Part. et rembts de collectivités publ.	6'448'295.35	6'231'387.00	5'184'999.50	2'710'586.75
Autres participations et subventions	173'205.00	149'800.00	153'027.00	6'761'734.25
<i>Sous-total revenus non fiscaux</i>	31'067'177.69	29'897'420.00	35'645'802.98	35'240'236.41
Prélèvements fonds et fin. spéciaux	3'506'259.58	1'558'890.00	677'997.75	448'801.66
Imputations internes (revenus)	7'041'389.14	7'058'800.00	6'517'802.28	6'399'569.13
<i>Sous-total revenus internes</i>	10'547'648.72	8'617'690.00	7'195'800.03	6'848'370.79
TOTAL DES REVENUS	123'517'102.31	116'801'410.00	123'771'365.51	113'482'242.65

Représentation graphique de la répartition et de l'évolution des revenus totaux depuis l'année 2003 :



En 2007, chaque fois que la Ville de Pully a dépensé CHF 100.00, elle a consacré :



4. Analyse des charges et des revenus - Récapitulation

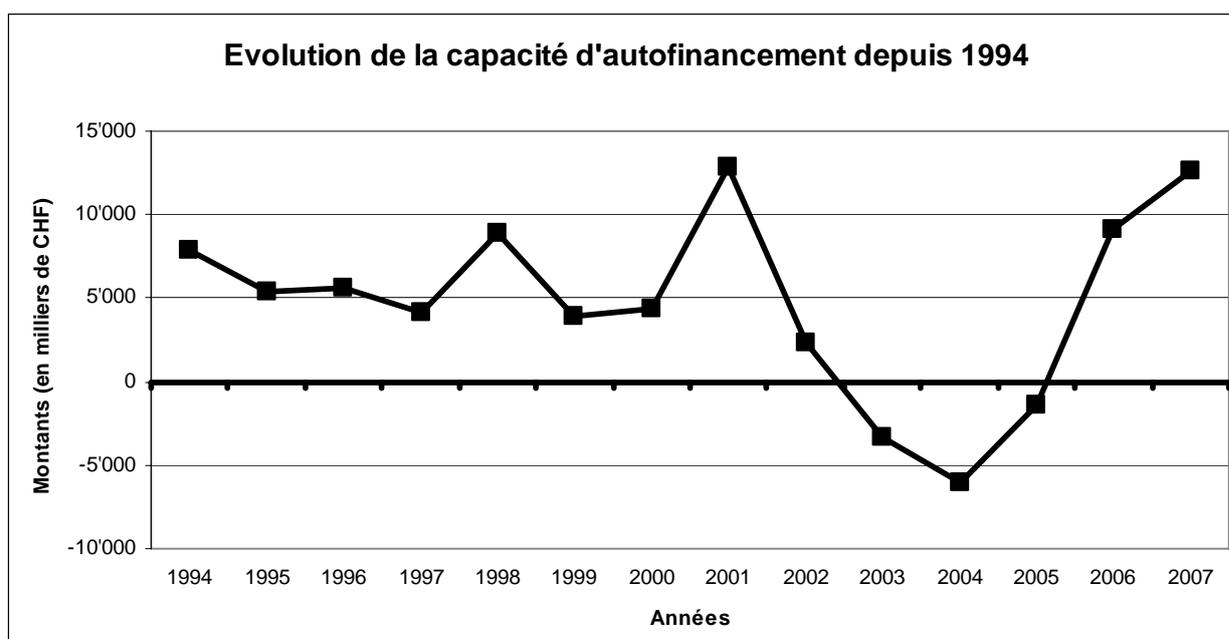
Tableau récapitulatif des charges et des revenus pour les comptes 2007, par nature et direction :

COMPTES 2007 Charges et revenus par nature	Administration générale	Finances	Domaines et bâtiments	Travaux et urbanisme	Instr. publique et cultes	Police	Sécurité sociale	Services industriels	TOTAL
Montants en milliers de CHF									
Autorités et personnel	6'299.7	637.4	2'789.1	6'020.9	3'612.8	6'266.1	662.9	1'957.3	28'246.2
Biens, services, marchandises	2'612.8	551.2	2'210.7	3'327.5	2'047.5	589.7	31.5	10'154.1	21'525.0
Intérêts passifs	0.0	7'233.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	7'233.6
Amortissements	335.8	373.8	117.4	1'574.7	865.8	5.9	0.0	179.9	3'453.3
Rembts, participations et subv. coll. publiques	5'851.2	12'681.6	0.0	2'254.9	1'231.6	662.0	16'681.3	28.3	39'390.9
Aides et subventions	925.8	0.0	2.6	0.0	733.2	0.0	2'289.1	0.0	3'950.7
Attrib. fonds et fin. spéciaux	200.0	315.0	0.0	0.0	0.0	46.0	1'300.0	226.0	2'087.0
Imputations internes	532.5	0.0	0.0	1'965.0	1'744.1	0.0	0.0	2'799.8	7'041.4
Total des charges	16'757.8	21'792.6	5'119.8	15'143.0	10'235.0	7'569.7	20'964.8	15'345.4	112'928.1
Impôts	0.0	80'349.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	80'349.6
Patentes, concessions	0.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0
Revenus du patrimoine	225.8	804.2	2'377.3	0.0	202.9	674.8	0.0	1'035.4	5'320.4
Taxes, émoluments, produits des ventes, rembts de tiers	958.5	15.6	608.9	2'404.6	683.1	1'607.0	204.3	12'643.2	19'125.2
Part à des recettes cantonales sans affectation (gains immob.)	0.0	1'551.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1'551.7
Participations et rembts de collectivités publiques	0.0	3'594.9	29.0	15.7	1'790.5	887.4	114.8	16.0	6'448.3
Autres participations et subventions	100.0	0.0	0.0	39.1	14.1	20.0	0.0	0.0	173.2
Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	166.2	2'191.0	295.1	309.1	113.4	83.4	0.0	348.1	3'506.3
Imputations internes	534.5	246.0	601.5	2'159.5	2'150.0	47.3	0.0	1'302.6	7'041.4
Total des revenus	1'985.0	88'754.0	3'911.8	4'928.0	4'954.0	3'319.9	319.1	15'345.3	123'517.1

5. Autofinancement

LIBELLE	MONTANTS
Total des revenus des comptes 2007	123'517'102.31
Total des charges des comptes 2007	-112'928'189.44
Résultat des comptes 2007	10'588'912.87
<i>Eléments non monétaires :</i>	
Imputations internes (charges) dans les comptes 2007	7'041'389.14
Imputations internes (revenus) dans les comptes 2007	-7'041'389.14
Amortissements comptables des comptes 2007	3'453'350.32
Attributions fonds et financements spéciaux dans les comptes 2007	2'086'950.00
Prélèvements fonds et financements spéciaux dans les comptes 2007	-3'506'259.58
Cash-flow/cash-loss (capacité d'autofinancement) des comptes 2007	12'622'953.61
Investissements nets de l'année 2007	-8'255'818.92
Solde après financement des investissements selon les comptes 2007	4'367'134.69

Graphique montrant l'évolution de la capacité d'autofinancement de la Ville de Pully depuis 1994 jusqu'au 31 décembre 2007 :



Durant les années 2003, 2004 et 2005, notre Commune a généré systématiquement des marges d'autofinancement négatives. Ceci signifie que durant ces années, la Ville de Pully devait non seulement s'endetter pour financer l'entier de ses investissements, mais également pour une

partie du fonctionnement courant. D'ailleurs, ces années ont été marquées par une forte augmentation du niveau de l'endettement communal.

Tout comme en 2006, l'année 2007 se solde par une marge d'autofinancement positive (152.9%). Ceci veut dire que notre Commune a pu financer, durant l'année 2007, l'ensemble de ses charges courantes, ainsi que celles liées aux investissements, par des fonds propres.

6. Conclusions

Le résultat réalisé dans le cadre du bouclage des comptes 2007 constitue donc un excédent de revenus de CHF 10'588'912.87. Conformément aux dispositions relatives à la comptabilité, les excédents de revenus doivent être utilisés en premier lieu afin d'amortir un éventuel découvert figurant au bilan. Notre Commune se trouve dans cette situation, raison pour laquelle le bénéfice de l'année 2007 a été porté en diminution du découvert figurant au bilan. Ainsi, ce dernier sera de CHF 5'709'299.40 au 31 décembre 2007.

Ce résultat très positif a été obtenu notamment grâce à l'action de la Municipalité afin de maîtriser au mieux les charges. Les efforts ainsi entrepris ont permis à la Ville de Pully de dégager un fort bénéfice pour l'année 2007 et ceci a été rendu possible grâce à l'excellente gestion des dépenses communales.

De plus, l'exercice 2007 a été marqué par le décompte final 2006 de la péréquation financière qui a provoqué une amélioration du résultat de l'ordre de CHF 5.3 millions.

Les multiples interventions de la Municipalité auprès du Conseil d'Etat ont permis, avec l'excellente collaboration de l'Administration cantonale des impôts (ACI), d'améliorer les recettes fiscales communales grâce aux réajustements des taxations fiscales qui ont pu être opérés.

L'année 2006 (année de référence pour les recettes fiscales 2007) a également été marquée par une conjoncture extrêmement favorable, ce qui a eu pour principale conséquence, de doper de manière importante nos recettes fiscales, notamment au chapitre de l'impôt sur la fortune.

La dette communale est restée stable en 2007. Ceci était déjà le cas en 2006. La stabilisation de la dette communale a pour corollaire une charge d'intérêts passifs constante. Cette dernière n'a pas augmenté ces dernières années.

L'excellent résultat de l'année 2007 permettra à notre Commune de rembourser une partie de ses emprunts échus en 2008. En effet, le niveau important des liquidités au début de l'année 2008 devrait conduire à un remboursement de l'ordre de CHF 10 millions à CHF 15 millions. Ceci aura bien évidemment des effets positifs sur le niveau des intérêts passifs en 2009.

De plus, ce résultat encourageant nous permettra d'amortir le découvert au bilan qui passera d'environ CHF 16.3 millions à CHF 5.7 millions. Cet aspect est très important, surtout au niveau de la lecture du bilan communal. En effet, les bailleurs de fonds ainsi que les Autorités cantonales y attachent une importance toute particulière. Ceci permettra de relâcher un peu la pression financière, notamment au niveau du rating de notre Commune qui s'en trouvera amélioré et au niveau de la surveillance dont fait l'objet notre Ville de la part du Canton.

Néanmoins, il ne faut pas oublier que le découvert au bilan est le résultat de trois années fortement déficitaires. Il est donc primordial que ce dernier soit entièrement amorti, ce qui ne sera pas le cas au début de l'année 2008. Par conséquent, l'objectif financier principal de notre Commune pour les prochaines années restera la maîtrise des charges dites maîtrisables, afin d'être en mesure d'annuler complètement le découvert au bilan et de rembourser une partie de la dette qui reste à ce jour à un niveau encore trop important.

Cet objectif sera difficile à atteindre, notamment à cause de l'entrée en vigueur de la RPT dès le 1^{er} janvier 2008 (augmentation des charges communales de l'ordre de CHF 4.0 mios) et de la conjoncture qui devrait être moins favorable, surtout au niveau de l'inflation qui a repris à un niveau plus important que les années précédentes.

De plus, le bénéfice réalisé sur l'année 2007 est dû également à des facteurs sur lesquels la Municipalité n'a pas de maîtrise, soit les effets de la péréquation qui sont influencés par les résultats des autres communes vaudoises et les rentrées fiscales qui ont été supérieures aux prévisions grâce notamment à l'avancement des taxations sur notre territoire.

Le résultat obtenu sur les comptes de l'année 2007 doit être accueilli avec optimisme et prudence. Il constitue un pas important vers l'assainissement des finances communales, tout en sachant que cet effort doit être poursuivi dans les prochaines années, afin que Pully puisse à nouveau regarder devant elle avec sérénité et confiance.

En égard à ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions ci-après :

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 9-2008 du 7 mai 2008,
entendu le rapport de la Commission des finances,

décide

- d'approuver les comptes de l'exercice 2007 et de donner décharge aux organes responsables.

Admis par la Municipalité dans sa séance du 7 mai 2008.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

J.-F. Thonney

C. Martin

Annexes : Brochures des comptes 2007
Attestation du réviseur